

Alençon

Orne. Horaires des écoles : les syndicats quittent la réunion

OUEST-FRANCE.FR | mercredi 28 mars 2018

225 mots



Les horaires dans les écoles à la rentrée ont été discutés ce mercredi 28 mars (illustration). - Crédit FRED TANNEAU

Un conseil départemental de l'Éducation nationale se tenait, ce mercredi 28 mars, à Alençon. Il était question des horaires des écoles de l'Orne à la rentrée 2018. Les syndicats d'enseignants ont décidé de quitter la réunion, estimant que le cadre légal n'était pas respecté.

Les modifications des horaires des écoles pour la rentrée 2018 ont été discutées, ce mercredi 28 mars, à Alençon lors du conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN).

« Dans neuf écoles - une du secteur d'Alençon, huit du pays de L'Aigle et une de la vallée de la Haute-Sarthe - la pause méridienne ne sera pas d'une heure trente, comme le stipule un décret, mais d'1 h 15 ou 1 h 20, et le décret stipulant le cadre de dérogation au cadre légal de l'organisation des écoles (4 jours ou 4,5 jours) n'est pas respecté sur certaines situations », déclare Laurent Charles, pour la FSU61.

« Notre rôle est de vérifier que les décisions sont prises en respectant le cadre légal. » Estimant que ce n'était pas le cas, les représentants des organisations syndicales FSU, SE-UNSA et SUD Éducation et de la Ligue de l'enseignement ont décidé de « quitter le CDEN après le refus de la DASEN [directrice académique des services de l'Éducation nationale] d'entendre ces arguments ».

Ouest-France.